



www.jovimmo-immobilier.com

**TARIF DE REFERENCE TTC HONORAIRES**  
**TRANSACTIONS 2017 à ne pas dépasser**

MONTANT PRIX DE VENTE NET VENDEUR	HONORAIRES TRANSACTIONS (maison, appartement, immeuble, grange, terrain, parking...)
De 0 à 49 999 €	Forfait maximum de 6000 €
De 50 000 € à 119 999 €	11 % maximum
De 120 000 € à 149 999 €	10 % maximum
De 150 000 € à 239 999 €	9 % maximum
De 240 000 € à 299 999 €	8 % maximum
Plus de 300 000 €	7 % maximum

Tous les conseillers en immobilier du réseau JOVIMMO sont des agents commerciaux indépendants immatriculés au registre spécial des agents commerciaux.

**Chaque agent peut moduler le tarif des honoraires en fonction des spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente, sans dépasser le barème ci-dessus. Le montant ou le % sera clairement défini sur le mandat. Honoraires charge vendeur ou acquéreur selon mandat.**

JOVIMMO siège social : Chemin du camp de l'église – 46090 Flaujac Poujols – Carte professionnelle n° 46-108T délivrée par la Préfecture du Lot – RSC Cahors 441 606 779 - [jovimmo@orange.fr](mailto:jovimmo@orange.fr)